

---

## **Les Antoine : Historiographes funèbres des rois : La maladie et la mort de Louis XIII**

par M. Henri TRINQUAND

Conférence du 9 février 1962

Il me faut tout d'abord m'excuser du caractère de tristesse dont est imprégnée la présente causerie.

Sans doute, le savez-vous, l'histoire de notre pays ou de ses grands hommes, ne comporte pas que des pages heureuses. La joie n'est pas de chaque jour.

Mais souvent, les grands de ce monde ne vivent-ils pas, aux yeux de beaucoup, dans une auréole de bonheur ?

Non, pour eux, comme pour tout mortel, il y a des moments de malheur et de tristesse.

C'est un de ces moments que je vais essayer de vous faire revivre.

---

Les noms des historiens sont, à juste titre, bien connus, j'entends de ceux qui ont écrit dans l'intention de communiquer à leurs contemporains et aux générations suivantes le récit ou l'explication des événements qu'ils ont vécus ou qu'ils ont étudiés grâce à certains documents.

Mais à côté de ces historiens, combien d'autres plus modestes qui, sans s'en douter peut-être, ont apporté une contribution à l'histoire en se contentant tout simplement de noter au jour le jour ce qu'ils voyaient et, ainsi, ont composé la « petite histoire ».

Tel est le cas de plusieurs membres de la famille Antoine qui, du fait de leurs fonctions, ont vécu près des Rois, presque dans leur intimité, pourrait-on dire, et ont pris soin, d'écrire ce qu'ils voyaient pendant les dernières journées de l'existence de deux de nos grands monarques.

Cette famille Antoine vivait sans histoire dans les Ardennes, au village de La Lobe, près de Rethel, quand l'un de ses membres, prénommé Jacques eut, on ne sait pas suite de quelle circonstance, l'occasion d'approcher Louis XIII encore enfant et de faire apprécier ses qualités par ce jeune monarque.

Il en résulta un grand changement dans l'existence, non seulement de Jacques Antoine, mais aussi de bien des générations de sa famille. Car, à partir de ce moment, les Antoine restèrent, par dizaines, attachés au service des Rois qui se succédaient, occupant à la Cour certaines fonctions, modestes sans doute, telles

que : garçons de la chambre du Roi, Huissiers de la Chambre, Porte-arquebuses, et cela auprès de tous les souverains qui se sont succédés depuis Louis XIII jusqu'à Louis XVIII, et même aussi auprès de Napoléon I<sup>er</sup>.

Ici une parenthèse pour rappeler que cette famille a déjà été citée lors de la conférence donnée sur la bête du Gévaudan et son énigme. Il a été alors indiqué que le loup monstrueux qui fut tué le 21 septembre 1765 le fut par François Antoine, porte-arquebuse du Roi, envoyé par celui-ci pour débarrasser le Gévaudan de la Bête. François Antoine était l'arrière petit-fils de Jacques Antoine. Faut-il rappeler aussi qu'une des filles de François Antoine était, par son mariage, entrée dans une vieille famille de Chelles, ce qui, peut-être, explique un peu le choix d'un tel sujet de conférence dans notre société locale.

Mais revenons à nos historiographes. À deux reprises, des Antoine, occupant les fonctions de garçon ordinaire de la Chambre du Roi, ont littéralement vécu les derniers jours de Louis XIII en 1643, ainsi que les derniers jours de Louis XIV, en 1715, et surtout, ont pris soin d'en relater, au jour le jour, les événements.

Le premier document qu'ils ont laissé est intitulé : « Histoire de ce qui s'est passé à la maladie et mort du Roi Louis treize ».

Le second a pour titre : « Journal historique ou récit fidèle de ce qui s'est passé de plus considérable pendant la maladie et la mort de Louis XIV. »

La généalogie de la famille Antoine a pu être établie de façon assez complète. Cela permet, avec très grande vraisemblance, d'attribuer le premier de ces documents à Jacques Antoine.

Appartenant à une famille d'au moins six enfants, il est le premier à quitter les Ardennes pour venir à la Cour.

Il vécut alors à Saint-Germain-en-Laye où il mourut à plus de 80 ans, en 1677, après avoir obtenu en 1617 une charge de garçon ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII.

Il appela auprès de lui plusieurs de ses frères et obtint pour eux des nominations auprès de personnage.

Mais c'est surtout sa descendance qui bénéficia de charges à la Cour. Si deux de ses fils furent également garçons de la chambre, quatre générations d'Antoine furent aussi porte-arquebuses de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, de Napoléon I<sup>er</sup> et même de Louis XVIII.

Quelles étaient les fonctions de garçons de la chambre remplies par Jacques Antoine ? « L'État de la France » nous donne quelques détails à ce sujet :

*Les garçons de la chambre sont toujours dans la chambre pour recevoir l'ordre du Roy ou de leurs supérieurs, pour aller avertir MM. du Conseil, faire apporter le déjeuner du Roy et son habillement. Ils ont soin de la cire de la chambre, et les matins ils ouvrent la porte de la chambre, avant que les huissiers y soient...*

*Ils ont soin de préparer ou de faire préparer plusieurs choses nécessaires à la chambre, les tables, les tapis et les sièges pour les Conseils qui se tiennent dans la chambre ou dans le Cabinet du Roy. Ils couchent toujours proche la chambre du Roy et auprès des coffres de la Chambre de sa Majesté...*

*Les soirs ils allument le mortier dans quelque cour de la chambre qui y brule toute la nuit.*

Des deux journaux mentionnés tout à l'heure, seul celui se rapportant à Louis XIV a fait l'objet d'une publication sous forme de livre édité en 1880, avec introduction d'Édouard Drumond.

Celui se rapportant à Louis XIII n'a été publié qu'en partie. Il mérite donc d'être examiné plus particulièrement et même m'engage à vous en donner de larges extraits.

Bien qu'on en connaisse plusieurs exemplaires dont trois à la Bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye et un à la Bibliothèque nationale, il est à penser que tous ne sont que des copies faites à l'usage de courtisans ou de grands seigneurs. Mais tous reproduisent le même texte vraisemblablement celui de l'original.

Il est bon de signaler ici que Louis XIII mourut le 14 mai 1643, fête de l'Ascension, à Saint-Germain-en-Laye, au château neuf (aujourd'hui disparu) dans l'appartement même où Louis XIV naquit « le 5 septembre à onze heures 22 minutes avant midy en l'an 1638 ».

Jacques Antoine n'était pas écrivain. Il le déclare tout net à la fin de son journal, ainsi que je vous le dirai en terminant.

Cependant, commençant son journal le jeudi 21 février 1643, il ne le clôt que le vendredi 15 mai suivant, lendemain du jour du décès de Louis XIII.

Assez souvent, Jacques Antoine n'hésite pas à donner dans son texte son propre jugement, par exemple à l'égard des médecins. Bien des appréciations ne manquent pas de piquant.

Le journal commence avec les premières atteintes du mal.

*Le jeudi 21<sup>e</sup> jour de février 1643. Le Roy Louis treize d'heureuse mémoire dit le juste pour ses rares vertus tomba malade dans son château neuf de Saint-Germain-en-Laye où il faisait sa demeure ordinaire tous les étés, d'un flux comme épatique avec une espèce de fièvre lente qui ne le quitta point jusqu'à la mort qui d'abord ne paraissait pas dangereux ny mortelle au jugement des médecins qui ont accoutumé de flater toujours les grands...*

*Puis on suit l'évolution de la maladie qui, au début, n'empêchait pas le Roi de recevoir visites, d'écouter des divertissements de musique, de tenir conseil, et aussi de sortir à pied ou en carrosse, ce qui donne à Antoine l'occasion de parler des promenades que le Roi faisait à pied « dans ses jardins et dans ses grottes où il fit jouer les Eaux qui étaient d'une beauté achevée, et que l'on peut dire qu'il n'y en avait pas de pareilles dans le monde »...*

*À partir du 13 mars, le Roi ne sortit guère de ses appartements.*

*Le dimanche 16 mars, le Roi se trouva fort mal à son réveil... ne voulant prendre aucuns remèdes que par force ce qui commença à étonner les médecins voyant que Sa Majesté diminuait à vue d'œil, et que leurs remèdes ne faisaient pas l'effet qu'ils espéraient bien au contraire car l'on avait remarqué qu'elle se portait mieux quand elle n'en prenait point, mais il fallait suivre l'ordre de la Médecine ce qui est ordinaire aux grands Seigneurs.*

*Nous apprenons par Jacques Antoine que le Roi, en ses meilleurs moments, « s'amusait à peindre aux pastels où il réussissait très bien faisant des portraits en perfection le plus souvent de ses officiers qui leur donnait pour se ressouvenir de lui. L'on peut dire que Sa Majesté était le prince le plus adroit à faire tous ses exercices comme à danser, à monter à cheval, à faire des armes, et à tout ce qu'un gentilhomme de qualité devait savoir faire et même scavaait aussi les mathématiques et les mécaniques, il forgeait et tournait autour et faisait toutes sortes de filets à prendre animaux, et oiseaux comme aussi pour la presche du poisson, y faisant même travailler quelque uns des officiers de sa Chambre les plus adroits ce qui faisait bien leur cour auprès de Sa Majesté qui n'était jamais oisive »*

*Antoine nous apprend ensuite que le jeudi 27 mars le Roi prend conscience de la gravité de sa maladie. « Ayant fort mal passé la nuit, il dit en s'éveillant je me sens bien affaibli, je m'aperçois que mes forces diminuent de jour en jour, j'ai demandé à Dieu cette nuit que si c'était sa volonté de me retirer de ce monde, qu'il me fit la grace d'abrèger la longueur de ma maladie.*

*Après ce discours, il s'adressa à Mr Bouvard son premier médecin lui disant Monsieur vous savés bien qu'il y a déjà quelque tems que je vous ai dit que je n'avais pas bonne opinion de cette maladie vous aiant prié, et même pressé de m'en dire votre sentiment ce que vous n'avés pas voulu faire m'ayant toujours amusé de l'espérance de guérison ce que le Sr Bouvard avoua disant il est vrai Sire que je n'ai pas osé en dire mon sentiment à Votre Majesté de peur de la facher, et de lui causer quelque émotion, Le Roy reprit la parole avec douceur disant je vois bien qu'il faut mourir par votre silence, je n'ent en ai point été surpris m'y étant bien attendu puisque j'avais demandé à Mr de Meaux et à mon Confesseur de me mettre en état de bien mourir, et de recevoir le Saint Sacrement ce qu'ils m'ont toujours différé jusqu'à présent, L'on voiait dans les yeux de Sa Majesté une douceur qui faisait juger qu'elle n'avait nulle appréhension de la mort, et qu'elle y était bien résignée...*

*« Le Mercredi 2<sup>e</sup> jour d'avril Le Roy se porta bien mieux aiant eu une très bonne nuit,... Lassé d'être couché, Sa Majesté se fit aporer son fauteil à la fenestre qu'elle fit ouvrir pour avoir de l'air d'où il se voit la plus belle vue du monde ce jour étant fort serain, Le Roy aiant avancé la teste à la fenestre il aperçut les clochers de St Denis qui se découvrent fort aisément de ce lieu, il se tourna vers ses officiers leur disant mes amis Voilà ma dernière demeure que je vois leur montrant avec la main le chemin même par ou l'on devait le mener. »...*

*« Le jeudi 3<sup>e</sup> jour d'avril Sa Majesté continua à se mieux porter ; La Reine arrive l'après-midi, et l'on envoie avertir Messieurs les Enfants qui arrivèrent aussitôt. Le Roy les ayant aperçus en fut joyeux leur fit plusieurs questions sur la manière de leur vie, et comme il fallait qu'ils se comportassent à l'avenir avec des paroles toutes pleines de douceur »...*

Au cours du mois d'Avril, Antoine note les alternatives d'amélioration et d'aggravation de la maladie, avec toujours une grande faiblesse croissante.

Les remèdes appliqués étaient ceux de l'époque : tisanes, bouillons, purges, sirops, saignées.

À plusieurs reprises, Antoine relate les actes de grande dévotion du Roi et sa résignation devant la mort.

*« Le mardi 22<sup>e</sup> jour d'avril, le Roy prit la résolution de recevoir le Saint-Sacrement ce qu'il fit très dévotement en particulier en présence de la Reine. Sa Majesté ne voulut voir personne d'extraordinaire cette matinée elle fit faire la lecture dans les méditations de la mort l'ayant toujours devant les yeux.*

*Ce même jour Sa Majesté souhaita de faire baptiser Monseigneur Le Dauphin qui avait quatre années et huit mois et pour cet effet envoya chercher La Reine Mr Le Cardinal Mazarin, et Madame Charlotte de Montmorency Princesse de Condé pour le tenir sur les fonds de baptême. La cérémonie en fut faite vers les dix heures du matin dans la Chapelle du Château vieux par Mr Séguier Evêque de Meaux premier Aumonier de Sa Majesté sans aucune réjouissance à cause de la maladie du Roy.*

*Monseigneur Le Dauphin fut nommé Louis par Mr Le Cardinal Mazarin avec Madame la princesse de Condé sa Maraine en présence de la Reine et de toute la Cour. Après la cérémonie Mr le Cardinal fit récit au Roy de ce qui s'était passé, et de la sagesse qu'avait eu Mgr le Dauphin qui arriva dans ce même temps.*

*Le Roy l'ayant aperçu avec Madame de l'Enzac sa gouvernante lui fit plusieurs questions sur ce sujet. Entr'autres lui demanda : mon fils comment avés vous nom à présent. Mgr le Dauphin répondit sans hésiter Louis quatorze, mon papa. Sa Majesté lui dit pas encore mon fils, mais ce sera peut-être bien tôt si c'est la volonté de Dieu, et levant les yeux au ciel dit Seigneur faites lui la grace de le faire régner en paix après moi, et en véritable prince chrétien qu'il ait toujours en vue le maintien de Votre Sainte Religion, et le soulagement de ses peuples. Après ce discours Sa Majesté paraissait fort contente, elle avait le visage guay et vermeil ce qui faisait voir qu'elle avait bien de la joie que cette cérémonie fut faite. Le Roy ayant souhaité d'être seul envoya chercher la Reine qui s'en était allée dans son appartement, et lui dit : Madame puisque Dieu m'a fait la grace cette journée d'avoir fait une si grande action de faire baptiser mon fils, j'ai pris aussi la résolution de pouvoir donner la tranquillité à Mon Royaume si Dieu dispose de moi. C'est de faire ma déclaration pour vous faire Régente jusqu'à ce que mon fils soit en âge afin qu'il n'arrive aucune contestation à ce sujet. Ce discours était accompagné de paroles si tendres qu'ils tirent les larmes à toute l'assemblée en telle façon que la Reine en tomba comme évanouie dessus le Lit*

*du Roy que Mr De Souvray fut obligé de l'en arracher de force et l'emmener dans son appartement.*

*Sa Majesté envoya sur l'heure Antoine garçon de la Chambre chercher Mr de la Vrillière secrétaire d'État à qui il avait beaucoup de confiance, et lui dit ses intentions en particulier, et lui ordonna d'aller dresser la déclaration en forme de testament afin de la faire vérifier au plus tôt.*

*Toute la matinée se passa ainsi. Sa majesté prit seulement une petite panade avec un peu de gelée. Aussitôt que le Roy eut diné il envoya chercher Mr de la Vrillière qui arriva presque aussitôt avec M. le Chancelier, et plusieurs autres ministres et Secrétaires d'État et quantité de Princes et princesses et gens de qualité qui y abondèrent de tous côtés.*

*Sa Majesté fit ouvrir les rideaux de son Lit, et prenant la parole dit à haute voix : Mrs c'est en cette occasion que je veux que vous soiez tesmoins de mon intention pour donner à mon Royaume la tranquillité et le repos après mon décès s'il plait à Dieu de disposer de moy n'ayant pû jusqu'à présent lui donner la paix générale. Ce discours finy qui était plein de tendresse il ordonna à Mr de la Vrillière de faire la déclaration hautement afin que tout le monde sceut sa dernière volonté ce que Mr de La Vrillière fit, et eut bien de la peine à achever de la lire à cause des fréquentes larmes qui luy coulaient des yeux ne les pouvant retenir par le déplaisir qu'il avait de dresser un acte si facheux, et qui donnait comme une marque évidente de la mort du Roy son maître qu'il aimait passionnément. Par cette déclaration il ordonna qu'en cas qu'il mourut la Reine serait Régente pendant la minorité de son fils que Monsieur serait Lieutenant général du Roy mineur sous l'autorité de la Reine Régente, et de son Conseil...*

*Cette lecture finie le Roy ordonna qu'on le laissa seul avec son Confesseur. Tout le monde sortit dans l'antichambre en si grande foule que l'on ne scavait si remuer »*

Louis XIII se rend parfaitement compte de la gravité de son mal. Le lundi 4 mai, il déclare au Sr Bouvard , premier médecin :

*« Je me sens bien mal disposé ce matin. Je ne crois pas avoir bonne issue de cette maladie ce que Mr Bouvard aiant dit : ah ! Sire, il ne faut pas que votre Majesté aie cette opinion, ce ne sera rien s'il plait à Dieu à qui il faut avoir confiance, et aux remèdes que nous vous donnons ».*

Le lendemain 5 mai, il disait encore à un de ses médecins, le St Chicot :

*Mr quand me dirés vous qu'il faille partir de ce monde pour aller jouir d'un repos éternel car je n'en espère point devant ce tems. Le Sr Chicot lui aiant répondu : il faut que Votre Majesté ait patience et attende ce moment avec une confiance en la Sainte Volonté de Dieu...*

*Le Samedi 9<sup>e</sup> jour de Mai le Roy se trouva plus mal à son réveil...*

*Dans la journée, « il s'adressa au Sr Bouvard son premier médecin, disant c'est par votre ignorance l'État où je suis à présent de m'avoir accablé de remèdes qui*

*m'ont ruiné le corps tant en santé qu'en maladie. J'avoue que j'ai eu le malheur des grands de m'être fié à la conduite et l'ignorance des médecins, et au hasard de leurs remèdes qui m'ont réduit en l'état où je suis, quoique je les aie accablé de mes biens faits. Sa Majesté dit ces paroles avec beaucoup de chaleur,... ce qui obligea le père Dinet, son confesseur de lui dire : ah ! Sire, il faut pardonner pour l'amour de Jésus-Christ qui a pardonné à ses ennemis. À ces paroles, le Roy s'apaisa un peu de tems, et dit : de toute mon âme je lui pardonne, mon Père, mais il fallait que je déchargea mon cœur afin qu'il y prenne garde à L'avenir, Il dit encore plusieurs choses assez fâcheuses contre le Sr Bouvard que j'ai bien voulu taire icy pour les laisser dans l'oubly.*

*Parmi tous les faits relatés les journées suivantes, une mention spéciale doit être donnée à l'envahissement des appartements par une grande foule de monde, en même temps qu'à la résignation du Roi devant la mort. C'est ainsi que le lundi 11<sup>e</sup> jour de Mai, le Roi se trouvant plus mal, cela fit désespérer les médecins de cette maladie, et leut fit prendre la résolution de faire recevoir au Roy le Saint-Sacrement de l'extrême onction aiant peur qu'il ne survint quelque accident. De nouveau M. de Souvray envoya aussitôt en avertir la Reine, et luy dire qu'il fallait passer par le Cabinet du Roy à cause d'une grande foule de monde qui s'était rendue chés lui sur le bruit Qu'il était mort. À cette nouvelle, la Reine accourut aussitôt aiant passé par la Salle des gardes avec Mrs les Enfans et leurs gouvernantes portés par les huissiers de la Chambre sur les bras à cause de la grande presse pour éviter d'être blessés. On les fit entrer dans le Cabinet. La Reine était demeurée dans la presse seule n'aiant voulu attendre personne, et criait Mrs faites moi place s'il vous plait. À cette parole Mr le Duc d'Usès son chevalier d'honneur la joignit, et la fit passer avec bien de la peine, aiant été droit au Lit du Roy l'embrassa en retenant ses larmes le mieux qu'elle pouvait afin de ne pas fâcher Sa Majesté. Mr de Meaux, le père Dinet préparèrent tout ce qu'il fallait pour le sacrement de l'extrême onction. Sa Majesté le receut avec une dévotion toute particulière répondant à toutes les prières que l'on a coutume de dire, et se découvrant elle même les endroits où il fallait lui poser les saintes huiles faisant même des élévations d'esprit en levant les yeux au ciel disant Seigneur que votre volonté soit faite. Dans ce même temps Mr de Ventadou chanoine de Notre Dame de Paris qui était un homme d'une grande piété eut une grande conférence secrète avec Sa Majesté, et s'étant retiré avec les larmes aux yeux de voir un si grand Roy si bien résigné à la mort, et prêt à quitter son Roiaume avec si peu de chagrin, la Reine y était toujours présente mais elle fut obligée de se retirer dans son appartement pour donner lieu à ses larmes le nes pouvant plus retenir en présence du Roy de peur de l'affliger. Tout le reste de ce jour se passa dans la tristesse...*

*Le mardi 12, Louis XIII demanda que la Reine vint avec Messieurs les Enfans, « voulant leur donner sa dernière bénédiction. Il ne faut pas s'étonner si cette nouvelle redoubla l'affliction de cette pauvre princesse qui arriva aussitôt, et luy présenta ses deux beaux enfans tous éplorés qui ne se pouvaient exprimer que par leurs pleurs. C'est en cet endroit que l'on peut admirer la constance et la fermeté du Roy, et avec quelle joie il leur donna sa bénédiction en disant mes enfans je prie le Seigneur qu'il vous bénisse, et qu'il vous ait en sa Sainte garde, il leut dit encore plusieurs belles choses sur la manière de leur vie à l'avenir, ce*

*qui toucha si fort ses deux enfans qu'ils se mirent à pleurer et gémir en telle sorte que Sa Majesté fut obligée de faire signe de la main de les ôter de sa veüe ne pouvant plus leur parler de douleur qu'il avait de les voir si touchés. Le soir il demanda au père Dinet son confesseur ou était le Sr Bouvars son p<sup>r</sup> médecin qu'il voyait si peu, luy ayant répondu qu'il était présent mais qu'il n'osait paraître devant Sa Majesté de peur de luy déplaire. Il l'apela aussitôt, et lui dit : Monsieur je vous pardonne de bon cœur, et suis fâché de vous avoir donné quelque chagrin. Il luy donna sa main à baiser, et demanda s'il n'y avait plus de remèdes à luy faire, et si ce serait cette nuit suivante qu'il mourait. Le Sr Bouvard luy répondit qu'il ne le croiait pas à moins qu'il n'arriva quelque chose d'extraordinaire et que pour des remèdes qu'il n'en scavait pas à luy faire étant trop faible pour les pouvoir suporter. Dans l'instant le Roy leva les yeux au Ciel disant : Mon Dieu faites moy miséricordes et donnés moi la grace de bien mourir. Le père Dinet qui était présent luy dit : Sire il ne faut pas douter de la miséricorde de Dieu, il faut avoir de la fermeté et de la confiance en Jésus-Christ. À ces paroles Sa Majesté dit : Mon père est-ce que vous croiés que j'aprehende la mort, non ne le croiés pas car je my suis bien préparé dès le commencement de ma maladie ayant souvent demandé à Dieu la grace de bien mourir ce que j'espère qu'il m'accordera en suportant le bon coeur les souffrances qu'il voudra bien m'envoyer pour l'expiation de mes péchés, et vous prie mon Père de me mettre en état d'en mériter le pardon. Le Père Dinet et les médecins lui dirent qu'ils ne voyaient pas que ce fut pour si tôt, et qu'il y avait encore de l'espérance...*

*Nous arrivons au mercredi 13 Mai. L'état du Roi devint vraiment très grave.*

*« Le Roi fut comme désespéré les médecins ne sachant plus de remèdes à luy faire pour le soulager dans ses douleurs qui s'augmentaient dans toutes les parties de son corps, et ne voulant plus prendre rien qu'avec de la peine, le matin l'on luy donna un peu d'orge mondée qu'il prit à la prière de ses pauvres officiers qui étaient tous en pleurs, et consternés leur disant : mes amis ne vous atristés pas tant car vous me faites bien de la peine, je ne trouve pas mauvais que vous pleuriés, c'est une marque que vous m'aimés dont je suis persuadé, mais cela m'afflige trop de vous quitter, sans vous avoir fait beaucoup de bien, j'espère que mon fils le fera ainsy que je l'ay recommandé à la Reine. Je prie Dieu de vous consoler. Il leur dit encore plusieurs choses fort obligeantes, et qu'il était très content de leurs services...*

*Sur les deux heures, la Reine amena Messieurs les enfans pour voir Sa Majesté qui les demandait à tous momens pour converser avec eux, y ayant été jusqu'à quatre heures, le Roy les renvoya dans la gallerie se promener où étants avec leurs gouvernantes, et le Sr Dupont, huissier de la chambre qui les portait disant à Mgr le Dauphin par forme de conversation : Monseigneur si Dieu disposait du Roy Votre bon papa, voudriés vous bien être Royen sa place pour regner. Ce petit prince répondit les larmes aux yeux : Non je ne le veux pas être, et ne veux pas que mon bon papa meure, car s'il mourait je me jetterais dans le fossé, Cette réponse surprit bien toute la compagnie. Il ne pouvait exprimer sa douleur que par cette action. C'est ce qui fit dire à Madame de Lensac sa gouvernante : il ne luy en faut plus parler, il me l'a dit aussi deux fois parce que si par malheur il*

*s'était trouvé seul il aurait donné de la peine, et depuis ce tems elle ordonna de ne le point abandonner n'y quitter, et le tenir toujours par les cordons...*

*Sur le soir Sa Majesté voulut être seule avec ses domestiques, et Mrs Les Evesques de Meaux et de Lisieux, les pères Dinet, de Vantadou et Vincent qui le voyaient toujours diminuer, l'exortant à combattre pour l'Éternité. Entr'autres le père Dinet luy fit un discours fort consolant à peu près en ces termes : Sire, les souffrances et les maladies doivent être regardées par les chrétiens comme autant de faveurs de la miséricorde de Dieu par lesquelles il purifie les Élus dans le tems pour les rendre dignes de l'éternité. Votre Majesté ayant souffert avec autant de patience les douleurs d'une si longue maladie n'a-t-elle pas lieu de tout espérer de cette miséricorde qui ne l'a frappée icy bas que pour la détacher du monde luy découvrir le néant des grandeurs humaines, et la préparer à quitter généreusement une couronne périssable pour en acquérir une immortelle. Ce sont là Sire les desseins de Dieu sur Votre Majesté qui a voulu luy épargner par des longues souffrances les peines qu'il faut endurer dans le purgatoire...*

*Alors le Roy lui répondit, mon père je m'estimerais bienheureux si le Seigneur ne me laissait qu'une centaine d'années en purgatoire, et croyais qu'il me ferait une grande grâce...*

*Un peu après le Roy tomba dans une manière de faiblesse, un assoupissement dans lequel on l'entendait parler des médecins qu'il avait dans la pensée d'être cause de sa mort, car étant revenu de cet assoupissement il dit au Sr Bouvard : je vous pardonne de bon cœur car vous avés fait ce que vous avés pu mais il ne me fallait point donner tant de remèdes qui m'ont ruiné les entrailles dont je m'aperçois bien à présent. Enfin j'ai eu le mal'heur des grands de m'être laissé gouverner par la médecine...*

*Un peu plus tard « Sa Majesté étant fort inquiète demanda au Sr Bontemps quelle heure il était, et le quantième du mois luy ayant dit qu'il était sept heures, et le jeudi quatorzième du mois de may, feste de l'Ascension, le Roy se tourna vers les médecins leur disant : Messieurs croyés vous que je puisse aller jusqu'à demain, car je serais bien aise dy aller si c'était la volonté de Dieu car le vendredi m'a été bien souvent heureux y ayant gagné plusieurs victoires, Les médecins luy ayant dit qu'ils n'en étaient pas assurés ils le considèrent de tous cotés et l'ayant trouvé en très méchant état, ils dirent que si son redoublement le prenait bien violamment qu'il y aurait à craindre qu'il ne pût y résister n'ayant pas assés de force pour pouvoir le supporter...*

*Puis ce furent bientôt les dernières heures du Roi. Peu après, « appelant tous ses médecins, s'adressant au Sr Bouvard, Messieurs, c'est à présent qu'il ne me faut plus rien déguiser, dites moy votre sentiment sur mon état. Le Sr Bouvard lui ayant taté le poux luy dit la larme à l'oeil : je croy Sire que ce sera bientôt que Dieu délivrera Votre Majesté des peines de ce monde, ne luy trouvant plus guerre de poux.*

*À ces paroles le Roy sans, séouvoir, les yeux tournés vers le Ciel, Mon Dieu recevés moy a miséricorde, et joignant les mains priant Dieu avec une ferveur*

*digne d'exemple, et haussant sa voix, il dit : Seigneur que votre volonté soit faite, je suis prest à souffrir pour l'amour de Vous, et pour la rémission de mes péchés...*

*Sa Majesté appela, Mr de Meaux, et Mr de Souvray, leur dit :*

*Messieurs il est tems que je fasse mes derniers adieux, faites venir tous mes pauvres officiers afin de ne plus songer aux affaires temporelles de ce monde mais à ceux de l'Éternité. La Reine y était dans un état à faire compassion. Elle se jeta sur le lit du Roy l'embrassant les larmes aux yeux si tendrement que l'on fut obligé de l'arracher de force. Mr de Souvray l'emmena en son appartement faisant des cris que l'on entendait de tous cotés, le Roy lui ayant demandé pardon s'il luy avait pu donner quelques chagrins. Le Roy continua ses adieux à ses enfans, aux Princes, aux Ministres, à ses pauvres officiers tant de sa chambre, garde robe, goblet et bouche et autres qui s'y étaient trouvés et leur réitérant qu'il était fâché de ne leur avoir pas fait tant de bien qu'ils le méritaient pour les bons services qu'ils luy avaient rendus dont il était très content, l'on peut faire icy une reflexion pour les grands seigneurs de ne pas attendre à la mort à récompenser leurs domestiques ou laisser à d'autres cette commission. Cependant le Roy était tombé dans ce cas pour ses officiers...*

*L'heure de midy étant arrivée, le Roy fit approcher de son lit Messieurs les Evesques de Meaux, de Lisieux, les pères de Vantadou, et Dinet son confesseur qui ne le quitteront qu'après la mort. Ils se mirent tous à genoux, et priant Dieu avec Sa Majesté qui leur dit : quand vous verrés le tems de l'agonie vous réciterés les prières que j'ai marquées dans mon grand Livre que vous tenés. La chambre du Roy était si pleine de monde que l'on y étouffait de chaleur en telle façon que Sa Majesté était obligée le plus souvent de dire : Messieurs donnés moi un peu d'air en faisant signe de la main n'ayant plus la parole si libre que l'esprit et le jugement qu'elle a eü jusqu'au dernier moment de sa vie.*

*Un peu plus tard, le Roy voulut parler à Mr de Meaux, mais la parole lui manqua et un peu après l'ouye... Cependant le Roy était toujours dans l'agonie qui ne parlait, ne voyait, n'y n'entendait étant sur son séant, et soutenu par Antoine et Tortillière garçons de la chambre, laquelle était si pleine de monde qu'il n'y avait pas moyen de s'entendre à cause des cris et soupirs que l'on y faisait...*

*C'est en cet endroit où l'on peut faire réflexion sur l'état où était ce Prince souffrant son mal si constamment et ne se tourmentant aucunement car l'on luy voyait mourir les membres du corps les uns après les autres que l'on rechauffait à tous momens avec des linges chauds, ses jambes commencèrent à n'avoir plus de chaleur naturelle, les bras qu'il avait hors du lit n'avaient plus de sentiment, l'estomach n'avait plus de mouvement. Enfin après avoir fait plusieurs hoquets éloignés les uns des autres, on le croyait passé n'ayant plus de respiration. Mais aiant fait un grand soupir il rendit l'ame sans avoir fait aucune contortion. Ainsy mourut le très pieux et vertueux Prince Louis treize dit le juste et le Victorieux à deux heures trois quarts après midy le jedy quatorzième de may feste de l'ascension mil six cens quarante trois, âgé de quarente deux ans ou environ en ayant régné trente trois années, étant décédé en pareil jour que Henry quatre son père...*

*Antoine a noté aussi d'intéressants détails sur les heures qui suivirent : la foule des gens, les cris et lamentations, les sons lugubres des cloches : « ce n'était qu'un cahos pour la confusion ».*

*« Puis l'on embauma le corps de Sa Majesté que l'on mit dans un cercueil de plomb avec une inscription qui fut porté à Saint-Denis en France, ainsy qu'on a accoutumé d'y porter le corps des Roys pour y être mis en sépulture.*

*Les cérémonies des obsèques se firent sans beaucoup de pompes comme il l'avait ordonné et ainsi qu'ils se sont faites à beaucoup d'autres Roys et Princes que je n'ay pas voulu décrire icy comme chose inutile, et n'étant pas même de mon dessein.*

*Je diray pour finir que le Roy était d'une taille médiocre bien proportionnée, le corps assés menu, fort maigre, le tein brun, les yeux ainsi que le poil de la barbe et les cheveux noirs plus longs du coté droit, les dents doubles, le nez long et affilé, la bouche et les lèvres belles, et vermeilles, les mains et les doigts fort bien faits et proportionnés, la peau des plus blanche. Son esprit était vif et son humeur prompte, son parler d'une si grande vivacité que le plus souvent l'on avait peine à l'entendre à cause qu'il avait la langue si longue et si épaisse quand elle était sortie de sa bouche qu'il avait peine à la retirer ce qui le faisait quelque fois rougir, surtout devant les étrangers.*

*Il avait beaucoup d'imagination, de mémoire et de jugement, et néanmoins il se défiait de luy-même, et préféré les sentiments des autres aux siens. Il était adroit à tous les exercices du corps, prudent, vaillant, pieux, chaste, sobre, secret, dissimulé Quand il le falait, modeste et si juste qu'il s'en est acquis le surnom, bon à ses domestiques, les récompensant dans sa bonne humeur chacun suivant leur mérite qui luy était raporté par des gens de qualité, et principalement par des favoris.*

*Sa Majesté était brave, dévote au dernier point, mais d'une belle dévotion. Elle récitait chaque jour son office, les vendredis l'office des morts tout au long.*

*Elle avait la connaissance de plusieurs arts où elle était fort appliquée comme la musique, les mécaniques. Elle forgeait, et tournait au tour, dessinait et peignait des paysages et portraits même aux pastels, faisant toutes sortes de filets à prendre du gibier et à pescher, chassait à toutes sortes de chasses même au préjudice de sa santé, comme aussi la vollerie qui était pour elle un si grand plaisir que l'on peut dire qu'elle l'aymait avec trop de passion luy ayant altéré sa santé en telle façon que ses jours en ont été beaucoup abrégés par les grandes fatigues qu'elle sy est donnée même dans les mauvais tems. Elle aimait pareillement les jardinages et batimens autant que le tems lui permettait la dépense.*

*Enfin l'on peut dire que c'était un prince bien accompli pour toutes ses rares Vertus, digne d'exemple pour ses successeurs,*

*Pour conclure, Antoine termine son journal en adressant deux prières : l'une au Seigneur, l'autre au lecteur :*

*« Je prie le Seigneur de le recevoir dans son Saint-Paradis, et de faire regner le Roy son fils en paix, ayant été bien, aise pour la consolation de ses bons sujets d'avoir fait ce présent manuscrit de ce qui s'est passé à la maladie et mort de ce bon Roy avec le plus de fidélité que j'ai pu ayant été témoin des faits qui y sont raportés.*

*Je prie le lecteur d'excuser si les choses n'ont pas été écrites d'un stile plus élégant n'étant pas de mon métier d'écrire. Ce que j'en ai fait a été seulement pour conserver la mémoire de cette mort dans le cœur de ceux qui liront ce présent manuscrit.*

Qu'il me soit permis, à mon tour, de terminer par une prière semblable :

Je prie les auditeurs d'excuser si les choses n'ont pas été dites avec plus d'élégance n'étant pas de mon métier de discourir. Ce que j'en ai fait a été principalement pour conserver la mémoire de Jacques Antoine et de tous ses descendants auxquels je suis toujours si attaché.

Henri Trinquand.